

SECTEUR D'ACTIVITÉ : nature des marchandises ou denrées mises en vente

.....

Professionnel : non oui, indiquez n° de siret ou n° de mda.....

Nom-Prénom /dénomination commerciale :.....
une PIÈCE D'IDENTITÉ pourra vous être demandée sur place

Adresse

N° téléphone portable N°téléphone fixe

Adresse électronique

Compagnie d'assurance Police n°
JOINDRE UNE PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE

TARIF : 10 euros les 2 mètres linéaires		MAXIMUM 6 M PAR EXPOSANT	
BESOIN en TABLE(S) <input type="checkbox"/> oui, Qté : ... <input type="checkbox"/> non Les tables de 2 mètres sont gratuitement fournies sur demande	BESOIN en CHAISE(S) <input type="checkbox"/> oui, Qté : ... <input type="checkbox"/> non Les chaises sont gracieusement mises à disposition	BRANCHEMENT ÉLÉC 3€ <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Dans la mesure des disponibilités. MERCI D'AMENER VOS RALLONGES ÉLECTRIQUE	GRILLES 10€ / 2 grilles <input type="checkbox"/> oui, Qté : ... <input type="checkbox"/> non Toujours par paire et dans la mesure des disponibilités
MONTANT DE LA RÉSERVATION *(2m) 10€ x = € *(grilles) 10€ x = € *(électricité) 3€ TOTAL.....€		RÈGLEMENT ci-joint <input type="checkbox"/> chèque <input type="checkbox"/> espèces	Réservé à l'organisation ▶ <input type="checkbox"/> assurance ▶ <input type="checkbox"/> réservation ▶ <input type="checkbox"/> règlement

Je soussigné(e) m'engage à respecter le présent règlement indiqué au verso , tenant lieu de convention d'occupation d'emplacement au Marché de Noël organisé par le Syndicat d'Initiative de GUIPRY-MESSAC (Ille & Vilaine) à l'Espace CLAUDE MICHEL (Salle Polyvalente) le dimanche 15 décembre 2019

*Fait à le
Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)*

Cachet professionnel, si professionnel

L'inscription des exposants et l'attribution corrélative d'un emplacement ne seront **définitives qu'après réception de la présente convention signée** et accompagnée **du règlement des frais d'inscription** (libeller les chèques au nom du Syndicat d'Initiative de Guipry-Messac), **de l'attestation d'assurance** et d'une présentation des produits qui seront exposés, **ainsi qu'un avis favorable** de l'organisation. **SANS AVIS CONTRAIRE NOTIFIÉ, L'AVIS PRÉVAUT COMME FAVORABLE**

Marché de NOËL GUIPRY-MESSAC

Date du MARCHÉ de Noël 2019 : DIMANCHE 15 DÉCEMBRE
Lieu : Espace Claude MICHEL (Salle polyvalente de Guipry-Messac) rue de la
Résistance à MESSAC

Horaires : 7h à 19h30 (exposants) & 9h30 à 18h (public)

Les produits commercialisés doivent être conformes à la réglementation en vigueur applicable au secteur d'activité proposé. L'exposant s'engage à faire de son affaire personnelle l'obtention de toutes les autorisations administratives correspondant à son activité et à la commercialisation de ses produits : tout exposant est tenu d'être en règle avec la réglementation (autorisations de licences, vente à emporter...). Il est interdit d'introduire des substances interdites par la loi, nuisibles ou dangereuses de même qu'exercer toute action de nature à nuire à l'ordre public, à l'aspect ou la propreté du site d'accueil, des voisins ou des tiers. Nos amis les animaux ne sont pas admis dans la salle.

Tout exposant ne suivant pas la procédure fixée ne pourra pas s'installer le jour de la manifestation.

La décoration de l'emplacement est à la charge de l'exposant, sans nuire au bon état de la salle qui reçoit le Marché de Noël : emplacement et matériel mis à disposition seront rendus en bon état à la fin de la manifestation. Si la tenue du stand est confiée à une personne autre que le demandeur de l'emplacement, la fiche de l'employeur doit pouvoir être fournie en cas de contrôle. Chaque exposant est responsable de son stand et ne saurait engager la responsabilité de l'organisation pour tout dommage, perte ou vol. Les personnes cessant l'occupation du stand avant l'heure de fermeture ou ne se présentant pas au jour de la manifestation ne sont pas remboursées : la somme versée reste propriété de l'organisation de même qu'en cas d'exclusion pour manquement aux règles citées.

MERCI DE VOUS PRÉSENTER À L'ACCUEIL DÈS VOTRE ARRIVÉE pour recevoir le dossier de présence !



Organisation :

Syndicat d'initiative de Messac-Guipry
8 square de la Liberté 35480 Guipry Messac
tél. 0299346160 mail. tourisme@guipry-messac.bzh

Cordialement, pour les membres bénévoles de l'équipe organisatrice...A bientôt...